

Avignon, le 17 septembre 2014

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement du second degré

Pôle des élèves et des  
établissements

**Bureau des élèves**

Référence  
2014

Dossier suivi par  
Michèle BRAINIEZ

Téléphone  
04 90 27 76 35

Fax  
04 90 27 76 79

Mél.  
michele.brainiez  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

objet : concours organisés par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Je vous prie de trouver ci-joint le règlement des concours suivants :

pour les lycéens

- « Défense et Illustration de la Langue Française »
- prix de géographie
- prix d'histoire

pour les collégiens :

- « Défense et Illustration de la Langue Française »

pour les collégiens et les lycéens :

- « Nous, l'Europe »

Je compte sur votre soutien pour favoriser ces actions et par avance vous en remercie.

**Signé par : Dominique BECK**

PJ : règlements des concours.



# Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Siège : 30 av. Félix-Faure - 75015 Paris - Tél. : +33 1 45 54 50 82

Site <http://www.amopa.asso.fr>

# AMOPA®

## CONCOURS NATIONAL 2014-2015

# Défense et Illustration de la Langue française

### CLASSES DES LYCÉES

ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS DES CLASSES DE 2<sup>E</sup>, 1<sup>RE</sup>,  
TERMINALE, CLASSES PRÉPARATOIRES ET BTS

### PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Sujets au choix :

- 1 - La jeunesse. Est-ce le temps des indignations ? Le temps des solidarités ? Des engagements ? Justifiez votre réponse.
- 2 - Apprendre un métier est difficile. La transmission par nos aînés de savoir faire, de valeurs comme le respect, le don de soi, la responsabilité, est essentielle. Comment vivez-vous ce temps d'apprentissage dans votre expérience quotidienne ?

Ou sur un sujet proposé par le professeur.

L'énoncé sera formulé très clairement en tête de la copie. Tous les travaux seront exécutés en classe.

### PRIX DE LA JEUNE POÉSIE

Les thèmes sont laissés au libre choix des élèves ou de leur professeur.

Les poèmes (forme fixe ou libre) seront composés en classe et présentés sur une seule page.

### PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE

Les sujets sont laissés au libre choix des élèves. La nouvelle est un court récit faisant intervenir un petit nombre de personnages évoluant dans un milieu caractérisé, s'achevant par une chute inattendue. Les travaux ne devront pas dépasser 6 pages.

La présentation « traitement de texte » sera appréciée.

### IMPORTANT Informations pratiques

- 1) Les travaux devront être **strictement personnels**
- 2) Chaque copie devra porter en haut à gauche de la première page, en capitales d'imprimerie : le nom, le prénom, la classe de l'élève, le nom, l'adresse postale et électronique de l'établissement, le nom et la signature du professeur.
- 3) Pour chaque prix, trois copies au plus seront sélectionnées par classe et par professeur. Les chefs d'établissement ou les professeurs concernés enverront les copies sélectionnées exclusivement à l'adresse et à la date indiquées dans les cadres ci-dessous.
- 4) Il est demandé aux participants de conserver un double de leur copie.

Adresse de la section départementale

Date de retour  
à la section départementale

16 FEVRIER 2015

Cadres à compléter  
par la section AMOPA départementale

A.M.O.P.A.  
Inspection Académique  
49, rue Thiers  
84077 AVIGNON Cedex 04

Échéance nationale : les originaux des meilleures productions (dix au maximum par niveau de classe) choisies par les jurys départementaux seront adressés au secrétariat de l'AMOPA - Service Concours - 30 av. Félix-Faure - 75015 Paris pour l'attribution de prix nationaux par un jury national avant le 16 mars 2015, date impérative.



# Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Siège : 30 av. Félix-Faure - 75015 Paris - Tél. : +33 1 45 54 50 82  
Site <http://www.amopa.asso.fr>

# AMOPA®

## CONCOURS NATIONAL 2014-2015

# Prix de Géographie

CONCOURS OUVERT AUX ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE ANNÉE DES UNIVERSITÉS (EN HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE), AUX ÉLÈVES DES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES, AUX ÉLÈVES DES CLASSES DES LYCÉES DE 2<sup>E</sup>, 1<sup>RE</sup>, TERMINALE

SUR L'INITIATIVE ET GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE  
**JEAN SARRAMÉA ET ALICE GRIOTIER**

### LES TRAVAUX

Les domaines d'expression géographique suivants sont proposés aux candidats :

- ☞ Soit le compte rendu d'un voyage d'études, illustré de cartes et paysages à titre de preuve
- ☞ Soit l'élaboration d'un projet virtuel ou réalisé d'aménagement du territoire à l'échelle locale (par exemple : communauté de communes) ou régionale ou transfrontalière
- ☞ Soit une étude de volcanologie prenant en compte les espaces humanisés et les risques.

Le jury prendra en compte la dimension humaine et culturelle.

Le jury appréciera les supports cartographiques et iconographiques étayant l'argumentation.

L'utilisation d'un projet existant sur Internet ne sera pas acceptée.

Les productions, clairement identifiées (nom, prénom, classe de l'élève; nom, adresse postale et électronique de l'établissement), devront être adressées, **avant le 30 septembre 2015, date impérative**

à : Secrétariat national de l'AMOPA - Service Concours - 30 avenue Félix-Faure - 75015 Paris

La signature du professeur de géographie de l'élève, attestant qu'il s'agit d'un travail individuel et personnel, est obligatoire.

### LES PRIX

Les prix seront attribués le 15 octobre 2015

Le 1<sup>er</sup> prix sera invité à Paris pour y recevoir le prix de **2500 euros**.

En fonction des décisions du jury, un **deuxième** et un **troisième** prix seront décernés pour une valeur de **1500** et **500 euros**.

Chacun s'engage à respecter le règlement et les décisions du jury mis en place par l'AMOPA nationale.

Pour tout renseignement complémentaire :

Secrétariat national de l'AMOPA

Service Concours

30 avenue Félix-Faure - 75015 Paris

Courriel : [amopa.courriel@orange.fr](mailto:amopa.courriel@orange.fr)

Il est demandé aux participants de conserver un double de leur copie



# Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Siège : 30 av. Félix-Faure - 75015 Paris - Tél. : +33 1 45 54 50 82  
Site <http://www.amopa.asso.fr>

# AMOPA®

## CONCOURS NATIONAL 2014-2015

# Prix d'Histoire

CONCOURS OUVERT AUX ÉLÈVES DES CLASSES  
DES LYCÉES DE 2<sup>E</sup>, 1<sup>RE</sup>, TERMINALE

PRIX À LA MÉMOIRE D'ALICE BERTHET ATTRIBUÉ GRÂCE À  
LA GÉNÉROSITÉ DE MICHEL BERTHET ET DE SES AMIS

### LES TRAVAUX

Un élève seul, ou aidé de son professeur ou d'un membre qualifié de l'AMOPA de la section, ira à la rencontre d'une personnalité, d'une personne à la vie remarquable :

- Un homme de métier
- Une personne engagée (humanitaire, syndicalisme, vie associative, vie politique...)
- Un artiste
- Un intellectuel...

Avec cette personne, il reconstituera un récit de vie en le replaçant dans le temps des événements (une histoire dans l'Histoire) et il soulignera en quoi cette existence est exemplaire et son message toujours d'actualité pour la jeunesse.

Les productions, clairement identifiées (nom, prénom, classe de l'élève ; nom, adresse postale et électronique de l'établissement), devront être adressées, **avant le 30 septembre 2015, date impérative**

à : Secrétariat national de l'AMOPA - Service Concours - 30 avenue Félix-Faure - 75015 Paris

La signature du professeur d'histoire ou de géographie ou du membre de l'AMOPA référent, attestant qu'il s'agit d'un travail personnel, est obligatoire.

### LES PRIX

Les prix seront attribués le 15 octobre 2015 après examen des copies par un comité d'experts.

1<sup>er</sup> Prix : 1500 Euros

2<sup>e</sup> Prix : 750 Euros

Chacun s'engage à respecter le règlement et les décisions du jury mis en place par l'AMOPA nationale.

Pour tout renseignement complémentaire :

Secrétariat national de l'AMOPA

Service Concours

30 avenue Félix-Faure - 75015 Paris

Courriel : [amopa.courriel@orange.fr](mailto:amopa.courriel@orange.fr)

Il est demandé aux participants de conserver un double de leur copie



## CONCOURS NATIONAL 2014-2015

# Défense et Illustration de la Langue française

## CLASSES DES COLLÈGES

### PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

**Pour les classes 6<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup>**  
Vous écrivez à un ami dont vous n'avez pas eu de nouvelles depuis longtemps.

#### Sujets

**Pour les classes de 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>**  
Vous écrivez à un ami dont vous n'avez pas eu de nouvelles depuis longtemps.  
Vous lui dites ce qu'est pour vous une **amitié vraie**.

Ou sur un sujet proposé par le professeur.

L'énoncé sera formulé très clairement en tête de la copie. Tous les travaux seront exécutés en classe.

### PRIX DE LA JEUNE POÉSIE

Les thèmes sont laissés au libre choix des élèves ou de leur professeur.

Les poèmes (forme fixe ou libre) seront composés en classe et présentés sur une seule page.

### PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE

#### DESTINÉ AUX ÉLÈVES DE TROISIÈME

Écrire une nouvelle de 3 ou 4 pages, dont le titre comportera le mot « **amitié** ». Cherchez quatre mots à associer au mot « **amitié** ». Ces quatre mots seront repris dans les quatre premiers paragraphes de la nouvelle.

La nouvelle est un court récit faisant intervenir un petit nombre de personnages évoluant dans un milieu caractérisé et s'achevant par une chute inattendue.

La présentation « traitement de texte » sera appréciée.

#### IMPORTANT Informations pratiques

- 1) Les travaux devront être **strictement personnels**
- 2) Chaque copie devra porter en haut à gauche de la première page, en capitales d'imprimerie: le nom, le prénom, la classe de l'élève, le nom, l'adresse postale et électronique de l'établissement, le nom et la signature du professeur.

- 3) Pour chaque prix, trois copies au plus seront sélectionnées par classe et par professeur. Les chefs d'établissement ou les professeurs concernés enverront les copies sélectionnées exclusivement à l'adresse et à la date indiquées dans les cadres ci-dessous.
- 4) Il est demandé aux participants de conserver un double de leur copie.

Adresse de la section départementale

Date de retour  
à la section départementale

**16 février 2015**

Cadres à compléter  
par la section AMOPA départementale

**A.M.O.P.A.**  
Inspection Académique  
49, rue Thiers  
84077 AVIGNON Cedex 04



# Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Siège : 30 av. Félix-Faure - 75015 Paris - Tél. : +33 1 45 54 50 82  
Site <http://www.amopa.asso.fr>

# AMOPA®

## CONCOURS NATIONAL 2014-2015



# NOUS, l'Europe



**OUVERT À TOUS LES ÉLÈVES DES LYCÉES ET DES CLASSES DE 4<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> DES COLLÈGES DE FRANCE ET DES ÉTATS DE L'UNION EUROPÉENNE**

### PRÉSENTATION

L'AMOPA est concernée par l'éveil de la conscience européenne dans la jeunesse. Elle organise un concours européen avec la participation de la ville de Strasbourg, et de la Région Alsace, des Conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, avec le soutien logistique du CIIE (Centre d'Information sur les Institutions Européennes).

### SUJETS

Il s'agit de réaliser, en français, soit individuellement, soit par groupe de 5 élèves au plus, une étude sur l'Europe :

☞ Sur un sujet libre proposé à la classe par un ou plusieurs professeurs dans le cadre des programmes en vigueur,

☞ Sur les sujets suivants :

#### Classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> des collèges

L'ONU a fixé pour 2015 l'objectif de réduire l'extrême pauvreté et la faim dans le monde.

Comment l'Union européenne peut-elle contribuer à la réalisation de cet objectif ?

Développez vos arguments.

#### Classes de 2<sup>e</sup>, 1<sup>e</sup> et Terminale, classes post-baccalauréat des lycées

Depuis plusieurs années existe un baccalauréat commun aux Français et aux Allemands : l'ABIBAC

Ainsi est née l'idée d'un diplôme commun de fin d'études secondaires à tous les pays de l'Union Européenne.

Développez les arguments en faveur d'une telle démarche en montrant les avantages, mais aussi les difficultés.

### IMPORTANT Informations pratiques

Les participants tiendront informée la présidence de la section locale AMOPA de leurs envois.

Tous les travaux peuvent être présentés sous différents supports : papier, informatique, vidéo... Ils seront clairement identifiés (travail individuel ou travail collectif d'une classe), et adressés par l'établissement :

☞ Soit par courrier électronique, à l'adresse suivante : [nous.europe@strasbourg-europe.eu](mailto:nous.europe@strasbourg-europe.eu)

☞ Soit par courrier postal à l'adresse suivante :

CIIE - Concours « Nous l'Europe » - 1 Allée Kastner - 67000 Strasbourg

**Au plus tard le 15 mars 2015**

Le palmarès sera publié durant le congrès international de l'AMOPA à Besançon les 24 et 25 mai 2015 et pourra être consulté sur le site Internet de l'AMOPA ([www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)). La remise d'un trophée ainsi que des voyages et séjours à Strasbourg avec visite des différentes institutions européennes (mai 2015), d'excellents ouvrages et autres documents, tels seront, entre autres, les prix offerts aux lauréats.

Pour tout renseignement complémentaire : [amopa.basrhin@free.fr](mailto:amopa.basrhin@free.fr)

Il est demandé aux participants de conserver un double de leur copie